



BULLETIN D'ADHÉSION

PLATE-FORME AUDIT INTERNE CROISÉ

ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Tel : Fax :

Responsable qualité :

Mail :

ENGAGEMENTS

L'entreprise adhérente à la plate-forme d'audits internes croisés s'engage pour une durée d'un an à :

- Respecter et appliquer les règles générales et les principes de fonctionnements fixés par la charte de la plate-forme.
- Respecter les règles de confidentialité et de déontologie.
- Participer à la vie de la plate-forme d'audit interne croisé.
- Mettre à disposition de la plate-forme un ou plusieurs auditeurs compétents.

ADHESION

Je soussigné, M/Mme.....déclare avoir pris connaissance des règles de fonctionnement fixés dans la charte de la plate-forme ;

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans le bulletin d'inscription ;

Demande l'adhésion à la plate-forme d'audits internes croisés de Lorraine ;

Et m'engage à payer la cotisation annuelle fixée à 250 € HT pour les adhérents d'Agria Grand Est ou 350€ HT pour les non-adhérents.

Adhérent Agria Grand Est : Oui Non

Fait à :

Le :

Signature :